

Parent s'élargit sur elle et la mordit à la jambe droite. M. le docteur Guillet, qui a soigné la blessure, a déclaré la blessure peu grave. Le chien a été reconnu vain.

Mort subite. — Mardi matin, vers 10 heures et demie, Mme Adolphe Mazur, veuve Flamant domeurant rue d'Anvers, entra chez un boucher de la même rue, M. Frémiez, pour faire sa provisions de viande. Elle se trouvait de quelques instants dans la boucherie quand elle s'assise soudain, perdant consciousness. Des voisins la transportèrent à son domicile et firent appeler un médecine, mais M. le docteur Douchet, qui arriva aussitôt ne put que constater la mort produite par un syncope cardiaque.

Un noyé au canal. — M. Henri Godefrot, qui longeait le canal, mardi matin, vers cinq heures et demie, aperçut près du Pont National un corps virevoltant au dessous de l'eau : il le refra et alla avertir la police de sa juger trouvable. L'identité du noyé fut facile à établir grâce à un livret d'ouvrier abandonné sur la berge, ainsi qu'un casquette. Il s'agissait d'un homme de 51 ans, Adolphe Desmettre, ratisseur de sa profession, célibataire, demeurant en logement rue du Nott. Depuis quelque temps déjà, A. Desmettre souffrait d'une sorte de para-syndrome des mains qui l'empêchait de travailler. Il s'en montrait très affecté et avait des accès d'humeur noire. Il y a donc tout lieu de supposer que c'est le désespérément qui l'a amené à cette triste extrémité.

Après les constatations judiciaires, le cadavre d'Adolphe Desmettre a été transporté à la Morgue.

Fraude. — Mercredi soir, vers cinq heures et demie, les douaniers de la Région Tout, ont arrêté au basquet Dabold, trois hommes qui tentaient d'entrer en France des marchandises de contrebande. Ils étaient en effet porteurs de 31 kilos de café vert d'une valeur de 93 francs. Ces frauduleux se nomment : Jules Macau, âgé de 17 ans, journalier, originaire du Pas-de-Calais ; Henri Vandebrouck, âgé de 17 ans, poigneur, né à Roncq, et Léon Bonne, âgé de 17 ans, boulanger, né à Woregem (Belgique). Ils ont été conduits à Lille Jeudi par les gendarmes.

L'absolisme. — Dans l'après-midi de lundi, un ouvrier peigneur de la maison Fonsen-Leman, faisait du tapage dans l'usine. L'agent de police Waitz, qui avait été réquis, essaya de calmer le tapageur, mais celui-ci l'abjura, devint furieux, quitta l'usine de son collègue Ledercq. Il l'emmena avec lui, mais non Connot, ils dirent le mestre sur ordonnance pour la transporter au violon municipal. Cet homme, qui était pris de boisson, a nommé Hector Vanbelciel, âgé de 21 ans, demeurant à Lille Jeudi par les gendarmes.

Agressions. — M. Michaux, commissaire de police, instruit en ce moment une affaire assez embrouillée. Les faits se sont passés dimanche après-midi, à la Croix-Rouge. Des jeunes gens jouaient sous leurs, lorsque discussion survint entre eux. Ils se tardèrent pas à en venir aux mains. Des parents et des amis de chaque des jeunes gens prirent part à la discussion et bientôt la bataille devint générale.

Un des combattants, Jean Lorthioir, a reçu un coup de poing, qui l'a fait une blessure à la tête et a reçu aussi un coup de poing qui lui a fracturé le maxillaire gauche. M. Terek, médecin, a soigné le blessé. Les combattants ont été dispersés par la police. Nous croyons savoir que tous ceux qui ont pris part à la bataille seront poursuivis pour violences réciproques.

Dans la soirée de dimanche, vers sept heures et demie, M. Auguste Omer, directeur de la filature de M. Joire, a été victime, rue de la Latte, d'une audacieuse agression. Il renvenait faire une promenade avec ses enfants, lorsque tout à coup deux jeunes gens sortirent leur couteau et s'abordèrent vers lui. M. Omer n'eut que le temps de se réfugier à l'estaminet *As bois de Boulogne* pour échapper à son agresseur. Il déposa une plainte entre les mains de la police. Les deux jeunes gens ont été retrouvés et arrêtés. M. Michaux, commissaire de police instruit cette affaire.

Accidents du travail. — Un camionneur de la maison Ligre-Carreterie, Edouard Cattebeke, 48 ans, s'est blessé à la jambe droite en montant sur son camion. Huit jours de repos. Docteur Vaneuvvile. — Henri Coriou, 24 ans, manœuvre chez M. Desdier-Her, s'est contusionné au genou en mettant le pied dans un trou. Quinze jours de repos. Docteur Dewyn. — Chez MM. Lorthioir frères, un d'agoréphie, Jules Dabold, 36 ans, a eu l'annulaire gauche pris à la bieille et un cerceau de chargeure. Dix jours de repos. Docteur Vienne. — Un homme de peine, Charles Tac, 40 ans 1/2 travaillant chez Aug. Masquerol, « au le pouce droit écrasé dans un treuil. Vingt-quatre jours de repos. Docteur Vienne. — À la fonderie de M. Depriester, un menuier, Théophile Fey, 32 ans, a été blessé à l'œil droit par un éclat de meule à émeri. Cinq jours de repos. Docteur Guisset. — Au palier de M. Albert Malard, un homme de peine, Auguste Vermeulen, 53 ans, a été fait une déchirure musculaire à l'épaule en chargeant un camion. Huit jours de repos. Docteur Playmont. — Chez MM. Cl. Tibergien et fils, rue de Lille, un apprêteur, Casimir Pollet, 28 ans, s'est contusionné le pied droit en montant un escabeau. Cinq jours de repos. Docteur Vanneuville.

Un ouvrier de l'ébénisterie, Anselme Desrumaux, âgé de 46 ans, s'est contusionné aux reins en travaillant. Huit jours de repos. Docteur Dewyn. — Au tissage de MM. E. P. et C. Toulemonde, boulevard Gambetta, un ouvrier tisserand, Cyrille Sherpeel, 32 ans, a été contusionné à la main droite par un coup de bras de chasse. Incapacité de six jours. Docteur Debuchy. — À la filature de MM. Tibergien frères, rue de Paris, un ratisseur, Ernest Vandebrouck, 30 ans, a eu le pouce gauche contusionné par le porte-hebette. Incapacité de cinq à six jours. Docteur Delgrange.

Un ouvrier menuisier, Henri Dhallein, 38 ans, au service de Mme Vve Bégin-Bernard, entrepreneur, rue du Bala, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une planche. Dix à quinze jours d'incapacité. Docteur Dewyn. — Un manœuvre de maçon, Marcus Desrumaux, 49 ans, occupé par M. Delanoy, entrepreneur de

mécaniserie, a eu le pied droit écrasé par une barre de fer. Incapacité de huit jours. Docteur Desbaset. — Aux établissements François Maurefrère, un ouvrier filleur, Auguste Malafit, 31 ans, s'est blessé à la jambe gauche en coupant une corde. Incapacité de huit jours. Docteur Ledue.

Contre l'anémie et les nombreux inconvenients qui en sont la conséquence, il n'existe point de meilleur remède que les Pilules Suisses. L'action tonique et déparasitaire qu'elles exercent sur le sang les rend particulièrement bienfaissantes aux dames et aux jeunes filles.

190

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virginie qui guérit les varices, la phlébite, le varicose, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorroïdes, congestions, vertiges, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tache. Le flacon, 4 fr. 50 francs. Envoyez gratuitement la brochure explicative. Exigez sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Neuville-en-Ferrain

Union Libérale Républicaine

Demain Dimanche 19^e courant, à six heures précises du soir, réunion mensuelle du groupe de la Place, à l'estaminet de la Pomme d'Or, tenu par M. Joseph Blaiblomme.

— A six heures également, réunion mensuelle du groupe de la Vieille-Motte, à l'estaminet du Beau d'Or, tenu par M. J. B. Soin.

— A sept heures précises du soir, réunion mensuelle du groupe du Bally, à l'estaminet Alexandre Guermopras.

Chacune de ces réunions aura lieu un tirage de primaire pour les membres présents, nous compsons que pas un n'y manquera.

Le Comité.

Mouvaux

Il parle ! il a parlé !!

Qui ça me demanderez-vous ? eh bien le 2me Abjoius !!! De bié méchanter gen, disent depuis longtemps déjà qu'il est étaut muet ! ob les méchanter largoue !!

Il est tellement peu mort, qu'à la dernière réunion du Conseil il a pa...arié ! Out il a parlé et sans rire écore.

Il a émis tant bien que mal un vœu tendant à faire valoir un crédit de 100 frs pour la fête des écoles higues du 19 de ce mois. Donc il n'est pas muet, il est possible que la lecture en ait été lâché-rius !! Allah soit loué !!

Esperons qu'il n'en tiendra pas à ce premier succès.

Un auditeur de la 2me séance.

P. D. s'est rendormi !

Le nom de l'Abjoius le 18 Juin, nous donne connaissance d'une lettre, où sous la signature de P. D. il est dit que c'est de la faute à la minorité que Vincent, officier de santé fut nommé de la commission d'hygiène.

Si cela est vrai, il est malheureux que le nom de X., bien célèbre à Mouvaux pour ses exploits scénographiques n'ait pas été avancé, il est certainement passé à la majorité plus quelques voix.

Si le signataire s'est rendormi, ses explications seront tenues à revéter... et bien des rires sans doute nous en garderons un inefable souvenir !

Attent ou typos, ne pas mettre P. D. pour P. D. Bonssoir.

A propos d'un vœu

Lors de la dernière réunion du Conseil municipal, M. le Maire parlant de la fête des écoles qui doit avoir lieu le 19 Juin, était heureux d'annoncer à ses collaborateurs que la cause des écoles suffisait à faire face aux dépenses créées pour ce jour-là.

Or le 2me Abjoius a trouvé tout natural de faire valoir un crédit de cent francs à affecter aux réjouissances organisées par le groupe scolaire.

Je ne blâme nullement, la fâche qui se prépare, mais lorsqu'il est insatiable de gréver le budget pourquoi le faire ?? est-ce que les patentes et contribuables ne sont pas assez écrasés par les impositions de toutes sortes ? Il me semble que si.

L'Abjoius n° 2 aurait beaucoup mieux penché en faisant valoir cette somme, de l'afficher, au Bureau de Bienveillance, il aurait permis aux pauvres de se persuader que la diminution des pains fait depuis les élections n'était qu'une momentanéité.

J'espère donc que le prochain crédit à voter résultera ce qui existait auparavant.

Tous pour la proverbe est toujours vrai : un tiers vaut moins que deux tu l'auras !

Un humanitaire.

Une exécution

Il nous revient que le renvoi de l'ouvrier de l'usine à gaz de Roubaix fut décidé le Lundi de la Pentecôte.

Pendant une heure, durant un conciliabule secret sur le lit devant le débarqué et le chef des travau de M. Desmettre ; au sortir de l'audience médicale, force chepas furent absorbées dans un café voisin et sous l'influence des vapours... boulonneurs, le pasté infirmé fut signé.

Nous savons également que l'exécuteur des milles et l'intermédiaire F...., amie politiques se jettent impunément des malheurs sous leurs ordres.

L'heure du jugement a sonné pour l'un, mais que F.... sache bien qu'en préparant un trou pour un autre on est la première victime.

Sûrs.

WASQUEHAL

Notice historique sur Wasquehal

(suite)

CHAPITRE II.

Justice et Administration

II. — ADMINISTRATION.

—

De même que nous l'avons fait pour la justice, nous verrons ce que fut l'administration à Wasquehal avant la Révolution, et ce que fut l'administration depuis la Révolution.

§ I. — L'administration communale

Wasquehal avant la Révolution. — Comme nous l'avons vu l'administration communale appartenait avant la Révolution aux mêmes officiers seigneuriaux que la justice fiscale. Ces officiers, au nombre de cinq, comme nous l'avons dit plus haut, constituaient le corps administratif, qui gérait les finances communales et avait dans ses attributions la voirie, la police, la gestion des biens des pauvres et de l'Église ainsi que la tutelle des mineurs. Pour la question des impôts cette administration convenait également les principaux censoria qui assistaient à l'assiette des tailles et vigiliennes et à l'audition des complices.

On sait que Louis XIV, par son édit d'Aout 1692, avait créé dans chaque ville et communauté du royaume des offices des officiers héréditaires de maires et assesseurs de maires. Deux habitants de Wasquehal, Jacques Tiers et Jean L'vrou, acquièrent les premières ces charges, mais après vingt années de ce nouveau régime, la commune de Wasquehal racheta ces offices, qui faisaient double emploi avec ceux des hommes du siège : ceux-ci n'ayant pas cessé d'exercer la justice et de gérer les intérêts communaux ou non des seigneurs. Le bailli et le lieutenant étaient assistés du greffier, qui tenait, comme les deux premiers, au comission du seigneur et était assuré souvent le clerc de la paroisse ou un notaire des environs.

Par ordre du 1er décembre 1696, Louis XIV avait créé en titre d'offices des greffiers-syndics dans toutes les paroisses, mais les gens de loi de Wasquehal, de même qu'ils l'avaient fait pour les maires, rachetèrent presque aussitôt ces offices, qui se trouvèrent ainsi réunis à leur corps municipal.

Le premier greffier de Wasquehal avant la Révolution fut Antoine de Sains (1500), le dernier : Philippe Piast (1787), notaire à Roubaix. Pour les autres greffiers de Wasquehal qui exerceront dans l'intervalle, on peut consulter avec fruit les Archives de Wasquehal.

(A suivre).

Gaston Barlen.

Ancien Conseiller municipal de Wasquehal.
(REPRODUCTION INTERDITE)

ÉCHOS DE PARTOUT

PARIS

Drame de la jalouse. — Au cours d'une violente discussion motivée par la jalouse, une nommée Hélène Saltrok, 19 ans, a frappé son amant, Louis Champeau, de deux coups de bâton et le blessé de mort.

Si cela est vrai, il est malheureux que le nom de X., bien célèbre à Mouvaux pour ses exploits scénographiques n'ait pas été avancé, il est certainement passé à la majorité plus quelques voix.

Si le signataire s'est rendormi, ses explications seront tenues à revéter... et bien des rires sans doute nous en garderons un inefable souvenir !

Attent ou typos, ne pas mettre P. D. pour P. D. Bonssoir.

Le crime de la rue de Babylone. — Un nommé Pilavaine, âgé de 37 ans, a tué à coups de revolver un coupeur du Bon Marché, Jean Meyer, 53 ans, qu'il accusait de l'avoir ruiné en abusant de sa confiance. Le meurtrier a été arrêté et la victime transporté à la Morgue.

Le crime de la rue de Babylone. — Un nommé Pilavaine, âgé de 37 ans, a tué à coups de revolver un coupeur du Bon Marché, Jean Meyer, 53 ans, qu'il accusait de l'avoir ruiné en abusant de sa confiance. Le meurtrier a été arrêté et la victime transporté à la Morgue.

Le crime du 18 Juin. — Un sieur Saint-Denis, pris de boisson, accusait sa maîtresse, Louise Devillers, de lui avoir dérobé 50 francs. Celui-ci, exaspéré par la fausseté de cette accusation, jeta, à la tête de son amant, un récipiendaire contenant un litre d'acide sulfurique. On déssépide de sauver le blessé. Louise Devillers a été mise à la disposition de la justice.

Le crime du 19 Juin. — Paul Pridout, écuier dans un cirque forain, avait donné ses chaussures à un rieur. Bien que sans argent, il voulut alors le chercher. Le cordonnier refusant de les lui rendre, Pridout lui porta un violent coup de tranchet à la poitrine. Il a été envoyé au Dépot.

Explosif d'Apaches. — Un charpentier, M. Sénacq, reconnaissait sa faute, lorsqu'il fut entouré par une dizaine d'individus qui le sommèrent de s'en aller, laissant la jeune fille entre leurs mains. Pour toute réponse, le charpentier prit le bras de sa fiancée et rompit le cercle menaçant se réfugia chez un marchand de vins où toute la bande le suivit.

Il y eut bagarre au cours de laquelle le débâché fut vaincu d'un coup de tête dans le ventre et le charpentier fut blessé d'une balle de revolver à la cuisse.

Ou recherchez les agresseurs.

Adjudant meurturier. — Henri Gasler, adjudant retranché, trouvant sa maîtresse, Mathilde Favre, dans les bras d'un rival, l'a frappé de trois coups d'un couloche catalan aux soins et au bras droit. Il s'est ensuite frappé d'un violent coup à la poitrine. Les deux blessés sont à l'hôpital.

Les déradas. — Un cimentier, âgé de 50 ans, Daniel Rémydy, a été renversé par un camion, à l'angle de la rue de Rome et du boulevard des Bingleys. Relévo avec une profonde blessure à la tête, il est mort sans avoir repris connaissance.

En jouant, un enfant de sept ans, Gaston Legren, s'est éourdîment jeté sous les roues d'un omnibus. La pauvre pétie fut mortellement arrêté à l'hôpital.

Un désoeuvre. — Atteint d'une maladie incurable, un vigillard de 75 ans, Jules Sangues,

SAVON LUMINOL

pour le Linge, les Laines & le Ménage

50 % D'ÉCONOMIE

sur tous les savons connus



s'est suicidé en se jetant par la fenêtre de sa chambre au cinquième étage. La mort a été instantanée.

DÉPARTEMENTS.

Suicide d'un percepteur. — M. Gaillot, 40 ans, percepteur à Abondance (Haute-Savoie), et fils de l'ancien maire de Lyon, s'est suicidé dans son bureau en se tirant un coup de revolver. On attribue cette mort à des ennuis intimes.

Infausice. — Le parquet de Saint-Claire, vient de mettre en état d'arrestation la nommée Caroline Bellanger, ménagère, âgée de 45 ans et son amant Georges Mauduit, cultivateur à Montaill (Sardie) et âgé de 60 ans, sous l'accusation d'infanticide et de complicité. La mère aurait dit-on, tué trois de ses enfants.

Tentative criminelle. — Une tentative de dérangement a été commise contre Locmaria et Le Drenec (Finistère). Une pierre pesant 10 kilos a été placée sur la voie. Heureusement, le train a pu stopper à temps. Une enquête est ouverte car quelques heures après la tentative était renouvelée, sans plus de succès.

Crime ou accident ? — On a découvert, dans un abreuvoir, à Villiers-le-Bâti, canton d'Écouen, le cadavre d'un enfant de deux ans. On se perd en conjectures.

ÉTRANGER.

Quadruple assassinat et suicide. — A Roselle, (Etats-Unis), un meurtrier, pris de rage, a étranglé sa femme, une nommée Hélène Saltrok, 19 ans, a frappé son amant, Louis Champeau, de deux coups de bâton et le blessé de mort.

Tentative criminelle. — Un meurtrier, pris de rage, a étranglé sa femme, lorsqu'il fut attaqué par deux personnes, dont une de son voisin.

Détournement. — On a arrêté, à New-York, deux garçons de l'hôtel *Le Marquis*, qui s'étaient enfuis en emportant pour plus de 350.000 francs de bijoux dérobés à deux voyageurs.

Horrible drame. — Accusé de fauxsement faire croire à un meurtre, un homme a été condamné à 15 ans de réclusion et 5 ans d'interdiction.

L'affaire Molinié. — Le lieutenant Molinié, coupable d'avoir tué sa maîtresse, Mademoiselle Norval, a été acquitté.

TRIBUNAUX.

Le crime de la rue de Lancy. — Bender et Huot, les assassins de veilleur de la rue de Lancy, ont été condamnés le premier à dix ans de réclusion et à 10 ans d'interdiction de séjour, le second à 5 ans de réclusion et 5 ans d'inter-

dition. — Marie Laveau, 52 ans, rue des Petits-Champs, 15, a été condamnée à 10 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

Le crime de la rue de Lancy. — Le lieutenant Molinié, coupable d'avoir tué sa maîtresse, Mademoiselle Norval, a été acquitté.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

La Météropole fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 525. — La Thomson en hausse à 688. — Le Marché des mines d'or est sensiblement raffermi.

Le métro parisien fait 52